



Les élus locaux et les représentants d'entreprises discutent de l'attractivité économique de la Creuse.
ANTOINE FAURE

Économie

En Creuse, l'aménagement du territoire passe un cap

Jeudi soir était organisée par la CPME, devenue les Entrepreneurs Creuse, une table ronde sur le thème "comment faire Creuse commune" à l'espace André-Lejeune à Guéret. Avec plus de 200 personnes réunies, entreprises et élus locaux ont pu échanger sur l'attractivité du département en présentant notamment le nouveau schéma de cohérence territoriale (Scot).

ANTOINE FAURE
antoine.faure@centrefrance.com

« **M**a motivation tient en une phrase, j'ai deux enfants et je veux que plus tard ils puissent travailler en Creuse et ouvrir une entreprise s'ils le souhaitent », déclare Nicolas Moreau président des entrepreneurs Creuse. Devant les élus et les entreprises invités à une table ronde organisée à l'espace André-Lejeune, à Guéret, le président des Entrepreneurs Creuse a voulu adresser un message fort et simple : « Peu importe votre bord politique, mon souhait est qu'on avance tous ensemble pour donner un nouvel élan à la Creuse », assure-t-il. Avec un déclin démographique grandissant touchant particulièrement la Creuse, l'élaboration d'un Scot à l'échelle départementale devenait essentielle pour favoriser l'installation des entreprises. Con-

crètement, ce schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement d'un territoire pour les vingt années à venir. Il traite de nombreux sujets qui concernent directement le quotidien des habitants, comme l'habitat et le logement, le développement économique et commercial ou encore l'environnement et la biodiversité.

Un Scot qui met à l'unisson les élus locaux

Eric Bodeau, président de l'Agglo du Grand Guéret, assure « qu'avec ce nouveau document, le département pourra se projeter sur une échelle de quatre à cinq ans, tout en développant l'économie du territoire dans différents domaines. » Pour les mois qui viennent, l'enjeu est qu'élus comme acteurs privés travaillent en étroite collaboration, afin que personne ne soit lésé.

Un esprit de cohésion partagé par Jean-Luc Léger, président de la communauté de communes Creuse Grand Sud. « Face au déclin démographique, c'est à nous collective-

L'élaboration d'un Scot à l'échelle départementale devenait « essentielle pour favoriser l'installation des entreprises »

ment de nous retrousser les manches. Nous devons unir toutes nos forces pour maintenir un équilibre territorial autour de plusieurs pôles, en valorisant la spécificité de chaque commune. » Avant d'insister sur l'aspect réglementaire en précisant que « ce Scot doit nous permettre de concilier le développement et la sobriété foncière. Demain, grâce à lui et aux plans locaux d'urbanisme, les porteurs de projets et les familles pourront venir s'installer sereinement en Creuse. » Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental, salue quant à elle un « document qui promet notre territoire, c'est-à-dire une Creuse vaste, mais profondément dynamique. » Une unité politique qu'apprécie Nicolas Moreau : « Je remercie chaleureusement les élus d'avoir choisi de bâtir un Scot unique pour toute la Creuse. C'est la seule échelle qui fait sens pour un département comme le nôtre. » Philippe Daly, directeur de la CCI en Creuse, voit l'arrivée de ce nouveau

plan d'un bon œil pour le développement économique de notre territoire. « C'est un fabuleux outil de souveraineté territoriale qui va créer des conditions favorables afin que de grosses entités puissent s'installer en Creuse. »

Un document vecteur d'espoir pour les entreprises

Un constat partagé par Nicolas Moreau, qui rappelle que « la Creuse était le dernier département français à n'être pas doté d'un Scot. » Aujourd'hui, le document va venir aider les entreprises à s'implanter dans le département et « non plus les refuser comme ça pu être le cas avec de nombreux projets notamment celui du V and B à Guéret », confirme-t-il.

Mais pour le président des Entrepreneurs Creuse, « le développement économique ne se fera qu'à une condition, que cela passe par l'industrie qui est demandeuse d'espace et qui n'attire plus les métropoles. » Pour l'heure, le plus dur reste à faire. Il faudra traduire ces grandes orientations théoriques dans la réalité du terrain. ●